



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DE LA MOSELLE

COMMUNE DE LORQUIN

57790 - TÉL. : 03 87 24 80 08 - FAX 03 87 24 92 86

e-mail : mairie-de-lorquin@wanadoo.fr

PROCES-VERBAL des délibérations du Conseil Municipal Séance du 26 avril 2021

Sous la présidence de M. le Maire, Jean-Pierre JULLY,

Membres présents : M. DESSERTENNE Patrick, Mme ARGANT Claudie, M. BERTHOMÉ Jean-Pierre, Mme COLL Adeline, adjoints

Mmes JACQUOT Bernadette – URBAN Isabelle – M. HUMBEL Michel – Mmes BERTONI Angelina - NOLL Nathalie – MM. GARDEREAU Olivier - COLVIS Arnaud - Mme DUMOULIN Vanessa – M. FUCHS Hervé – Mme RABY Séverine, conseillers municipaux.

Mme NOLL Nathalie est désignée secrétaire de séance.

ORDRE DU JOUR

Adoption du Procès-Verbal du 29.03.2021

1. Affaire financière – Réalisation d'un emprunt
2. Travaux
 - a. Mise en sécurité électrique de l'école primaire
 - b. Réalisation de trottoirs au lotissement Les Coteaux de la Sarre Blanche
 - c. Sécurisation Rue Général Leclerc
3. Remplacement des Jobs d'été par une participation de la commune au brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur (BAFA) dans le but d'obtenir le diplôme
4. Divers

XXXXXXXXXX

Approbation du procès-verbal de la séance du 29 mars 2021

1. Affaire financière – Réalisation d'un emprunt

Le Maire informe le conseil municipal qu'il a consulté 3 banques pour réaliser un emprunt à hauteur de 350 000,-€. Ce prêt financera l'achat des cellules industrielles de la CCSMS, la réalisation des travaux de la friches WEILER, et d'autres réalisations comme la mise en sécurité électrique de l'école primaire, la rénovation de la toiture du presbytère et la sécurisation de la rue Général Leclerc entre l'Hôtel de Ville et l'église.

OFFRES DE PRÊT

Montant 350 000,-€

	CREDIT AGRICOLE	CAISSE D'EPARGNE	CREDIT MUTUEL
Date de l'offre	31/03/2021	12/04/2021	<u>REFUS</u>
Frais de dossier	350 €	350 €	
Taux sur 10 ans	0.57%	0.60%	
Remboursement annuel	36 106.60 €	36 165.36 €	
Taux sur 15 ans	0.75%	0.75%	
Remboursement annuel		24 757.74 €	
Déblocage des fonds	2 mois	6 mois	
		1ère échéance en 2022	
Option	Différé de 12 mois, c'est -à-dire en 2022 la commune payera 2 730 € qui correspondent aux intérêts et remboursera la 1ère échéance en 2023		
Délai de réponse	27-avr	27-avr	

Le Maire propose de signer l'offre auprès du Crédit Agricole qui présente un différé de 12 mois.

En effet, la commune a des emprunts en cours jusque fin 2022.

2021 :	198 329,34 €
2022 :	189 827,36 €
2023 :	74 905,54 €
2024 :	65 471,27 €

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité autorise le maire à signer le contrat de prêt de 350 000,-€ auprès du CREDIT AGRICOLE pour une durée de 15 ans.

2. Travaux –

a. Mise en sécurité électrique de l'école primaire

Le Maire informe le conseil municipal que l'installation électrique de l'école primaire n'est pas aux normes. Il propose de réhabiliter l'installation dans l'ensemble du bâtiment et de

solliciter une subvention d'équipement au titre de la DETR pour cette mise aux normes et la sécurisation des équipements publics.

Un devis a été demandé à l'entreprise LAPLACE à Sarrebourg pour cette réalisation.

Après en avoir délibéré le conseil municipal à l'unanimité, autorise la mise en sécurité électrique de l'école élémentaire et sollicite une subvention au titre de la DETR pour le 2^{ème} appel à projets.

b. Réalisation de trottoirs au lotissement Les Coteaux de la Sarre Blanche

Le Maire soumet deux demandes concernant la réalisation de trottoirs au lotissement pour l'accès au garage devant le n°1 et le n°18, rue Général Brice. Les propriétaires souhaitent que ces travaux puissent être réalisés par la commune à l'instar de ce qui a été réalisé pour les autres maisons du lotissement.

Deux devis ont été réalisés par l'entreprise STRUBEL :

- 1 630,-€ H.T. pour le 1, rue Général Brice
- 2 173,50 € H.T. pour le 18, rue Général Brice

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à la majorité (1 abstention) autorise la réalisation de trottoirs devant les n°1 et n°18, rue Général Brice pour un montant de 3 803,50 € H.T.

c. Sécurisation de la rue Général Leclerc

Le Maire informe le conseil municipal qu'il a eu un rendez-vous avec M. KRUMENACKER, spécialiste des aménagements relatifs à la sécurité routière qui se propose d'aider de manière bénévole la commune pour un aménagement adéquate.

Le Maire demande au conseil municipal de l'autoriser à lancer les études et à mettre en place temporairement, pour essai, une sécurisation entre l'Hôtel de Ville et l'Eglise par des chicanes artificielles, et obtenir au préalable l'aval du Conseil Départemental. L'emploi de feux tricolores ne se justifiera qu'en tout dernier ressort en cas d'insuffisance, à l'expérience, de l'impact des chicanes artificielles.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité autorise le lancement des études et la mise en place d'une sécurisation temporaire à titre d'essai.

3. Remplacement des Jobs d'été par une participation de la commune au brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur (BAFA) dans le but d'obtenir le diplôme

Le maire rappelle que suite à la décision du conseil municipal de ne pas créer d'emploi saisonnier. Il propose de mettre en place une participation de la commune à l'obtention du brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur (BAFA) afin de remplacer les jobs d'été qui n'étaient pas adaptés pour leur jeune âge (sécurité et responsabilité en particulier).

C'est pourquoi, cette participation pourrait les inciter à s'inscrire au BAFA dès l'âge de 17 ans (révolus au 1^{er} jour du stage) dans le but d'obtenir un diplôme, qui pourrait, de plus leur être utile pour leur avenir. En outre, il faut reconnaître que chaque année, il est difficile de recruter des jeunes ayant le BAFA pour le centre de loisirs de juillet.

BAFA 17 ans révolu au 1^{er} jour du stage - 3 phases :

- 1^{er} stage : Formation générale – Théorique et pratique sur 8 jours
 Coût estimé du stage 400,-€ : participation de la CAF de 200,-€ (Allocataire ou non)
 participation de la commune de 200,-€
- 2^{ème} stage : Pratique en centre de loisirs 14 jours consécutifs (3 semaines)
 Stage à effectuer au Centre de Loisirs « Les Lutins » en juillet
- 3^{ème} stage : Approfondissement 6 à 8 jours
 Coût estimé du stage 400,-€ : participation de la CNAF de 90,-€

Mme NOLL Nathalie préfère proposer cette aide aux jeunes qui feront la demande de travailler au centre de loisirs à Lorquin.

M. FUCHS Hervé ne veut pas que la commune participe financièrement à l'obtention du BAFA à hauteur de 4 jeunes par an pour des raisons d'économies qui ont été annoncées lors du dernier conseil municipal parce qu'il n'y a aucune obligation que ces jeunes stagiaires BAFA exercent à Lorquin surtout que notre structure ne pourrait pas en accueillir plus de 2. M. FUCHS Hervé rejoint la proposition de Mme NOLL qui souhaite que l'on aide les jeunes lorquinois qui auront montré leur intérêt pour notre structure et qui ont la volonté de persévérer dans l'animation.

Le Maire informe que la limite de la participation du nombre de jeunes est en fonction des demandes. Cette participation serait un plus pour ces jeunes qui obtiendront ce brevet.
 Rappel du coût des emplois saisonniers 2020 : 5 170,-€
 Participation de la commune au BAFA pour 4 jeunes : 800,-€

Au vu des contestations pour cette proposition, le maire propose d'abandonner ce projet et de continuer à recruter des jeunes diplômés au coup par coup comme chaque année.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, abandonne ce projet visant la participation de la commune pour l'inscription des jeunes lorquinois au BAFA.

4. **Divers**

- Cellules : Le maire informe le conseil municipal qu'il a proposé un RDV au président de la CCSMS pour finaliser l'acquisition des 3 cellules industrielles.
- Organisation des élections du 20 et 27 juin : Le maire informe que les élections départementales et régionales se dérouleront le 20 et 27 juin. Elles seront conduites selon la même organisation générale que les municipales 2020. Il est, bien évidemment, préconisé que les personnes participant au scrutin soient vaccinées. Un recensement pour une vaccination anticipée du conseil municipal, en lien avec la préfecture, sera effectué. La tenue du scrutin et le dépouillement seront limités à un nombre de personnes restreint.
- Organisation de la commémoration du 8 mai : dispositif réduit en raison des contraintes sanitaires
- Déroulement des vaccinations, point de situation : 2^{ème} injection le 27/04 pour les plus de 75 ans. La tranche d'âge 70 à 75 ans a été recensée et communiquée à la CCSMS.
- Travaux en cours : point de situation par l'adjoint en charge des travaux.
- Recrutement d'un 3^{ème} ouvrier au 1^{er} juin : Offre d'emploi mise en ligne sur le site cdg57.fr – Résultats : 6 candidatures dont qui 2 correspondaient au profil recherché.
- Affaires scolaires et périscolaires : commission prévue le 06 mai 2021 à 20h, en mairie
- Fleurissements : commission prévue le 04 mai 2021 à 20h, en mairie
- Plantation arbustes : Dans le cadres du Contrat des Territoires Educatifs Ruraux de Moselle Sud, en liaison avec le collège de Lorquin et les écoles primaires des environs,

100 arbustes, financés par l'ONF, ont été plantés par des élèves dans notre commune avec l'assistance de nos employés communaux.

- Le maire rectifie le prix du livre sur le patrimoine de Lorquin de 150 € au lieu de 250 € passé au dernier conseil municipal.

Plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 20 h 25.